



┌ CFVU DU 17.12.2021 ┐

PARTIE – INFORMATIONS ET ECHANGES

03/ BILAN SCFC 2020-2021

03.01 – Bilan SCFC 2020-2021

Direction de la formation

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

RAPPORT D'ACTIVITE SCFC 2020- 2021

En cette année 2020-2021, malgré la crise sanitaire très éprouvante, l'Université a su tenir ses engagements, à l'image du SCFC. Comme en atteste le présent rapport d'activité, le Service Commun de Formation Continue a su trouver la force et la détermination pour mener à bien ses différentes missions. Il faut saluer cet effort, porté par toute l'équipe du SCFC, d'autant plus que le contexte de la formation professionnelle a fortement évolué, avec la création de France Compétences et l'instauration du CPF (Compte Personnel de Formation). Ainsi, il a fallu repenser l'accueil et l'information auprès des étudiants en alternance et en formation continue, accompagner les personnels administratifs et les enseignants dans la complexité des nouveaux dispositifs de financement, d'enregistrement et de contrôle des formations, développer l'expertise relative aux réformes récentes (APC [approche par compétence], valorisation, qualité) et à l'extension des demandes de formation en alternance et de validation des acquis de l'expérience. Rattaché à la nouvelle direction Sciences et Société, le SCFC va continuer à assurer ses missions, en maintenant l'articulation avec la recherche, notamment la recherche participative.

BERTRAND RAVON, VICE PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA FTLV

RAPPEL DES MISSIONS DU SCFC

Le SCFC a tout d'abord un rôle d'appui aux usager.es, guichet unique d'entrée à la formation.

Il a vocation à :

- accueillir et conseiller les usager.es sur l'offre de Formation Continue et VAE et les dispositifs de financement ;
assurer la gestion administrative et financière depuis les inscriptions jusqu'à la facturation pour la formation continue
- accompagner ou conseiller les composantes en matière d'ingénierie de formation, pédagogique, financière ou de certification pour concevoir de nouvelles formations (DU, Licence Pro...), adapter des formations existantes (blocs de compétences, alternance ...) et enregistrer les certifications (RNCP, répertoire spécifique)
- analyser l'environnement économique de la région, assurer le benchmarking, identifier les besoins en termes d'emploi et de compétences
- assurer une veille juridique et sur le monde socio-économique diffusable et transférable aux personnels de l'Université
- développer et valoriser l'offre de formation continue avec les partenaires externes
- accompagner les composantes dans le développement de formations en alternance dont l'apprentissage.

Le SCFC participe **au pilotage de l'activité Formation Continue**, à l'aide à la décision de l'équipe de direction et à la conception des outils de contrôle de gestion nécessaires à l'analyse, au pilotage et à la régulation de l'activité Formation Continue et avec la Direction des Affaires Financières (DAF) à l'élaboration d'une comptabilité analytique et du contrôle interne. Il est chargé d'établir le bilan annuel des recettes FC avec l'agence comptable.

INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT

Dans la dynamique initiée depuis quelques années maintenant à Lyon 2, le SCFC accompagne les enseignants chercheurs pour **enregistrer leurs DU au Répertoire Spécifique ou au RNCP**. Cet enregistrement permet pour nos DU une reconnaissance nationale au même titre que les diplômes enregistrés au RNCP d'une part, et d'autre part de les rendre finançables par le CPF (Compte Personnel de Formation) dispositif qui devient le pilier des systèmes de financement de la FTLV.

DU enregistré au répertoire spécifique :

Le « DU « *Mettre en œuvre une médiation en situation conflictuelle* », ex DU médiation de la faculté de Droit a été accepté au RS pour une durée de 3 ans (les durées varient entre 2,3 ou 5 ans).

DU déposés et en attente :

2 autres DU ont été déposés et sont en attente. Il faut rappeler que 13 à 17 % des dossiers déposés sont acceptés à ce jour par France Compétence et que le dossier a constitué par les équipes pédagogiques prend 5 à 6 mois de délai.

- DU : « *Réussir la mise en œuvre du plan Logement d'Abord* » de la Faculté ASSP
- DU : « *Analyse de la pratique professionnelle et régulation institutionnelle* » de la faculté de Psychologie

Depuis quelques mois, le SCFC procède à une **analyse des DU existants** et étudie à la fois leur pérennité, leur soutenabilité financière et la pertinence de les inscrire au Répertoire spécifique ;

pour permettre non seulement la mobilisation des financements mais aussi l'amélioration de la lisibilité des certifications auprès des différents acteurs de la formation et de l'insertion professionnelle.

« Ces certifications, rendues ainsi visibles et accessibles, constituent autant de leviers pour sécuriser les parcours professionnels et s'insérer durablement dans l'emploi » réf France Compétences

« L'enregistrement garantit que sa valeur économique et sociale est reconnue par la collectivité entière et notamment par les acteurs de la formation professionnelle. Cette démarche est ainsi l'occasion, pour les organismes demandeurs, d'interroger les finalités et modalités de leurs dispositifs... »

Aujourd'hui, 3 DU seraient susceptibles d'évoluer à terme et seront accompagnés par le SCFC (IETL : fusion du DAET et du DU FSEA et enregistrement, enregistrement du DU GRH ; Faculté DJVD : enregistrement DU Droit des personnes étrangères ; UFR LESLA : un projet de fusion du DU DIFLES et du DILA est à l'étude avant d'envisager un enregistrement de la certification).

Le SCFC accompagne les enseignants chercheurs dans la création de nouveaux diplômes en réponse à une demande sociale qui s'appuie sur les travaux de recherches. Par exemple, cette année a vu naître le DU DIALOGUES : « Médiation, interprétariat et migration » de la faculté de langues. Une formation diplômante à fort enjeu social qui s'inscrit dans la dynamique du partenariat déjà existant avec l'ORSPERE SAMDARA Vinatier mise en place lors de la création du DU « Réussir la mise en œuvre du plan Logement d'Abord » porté par l'UFR ASSP. Ce DU fait suite aux préconisations européennes et recommandations nationales, et il s'appuie sur les travaux de recherche du laboratoire CRTT, Centre de Recherche en Terminologie et Traduction (CeRLA à partir de 2021). En effet depuis de nombreuses années, les instances européennes et nationales ont identifié l'obligation de prendre en compte les aspects linguistiques et interculturels dans l'accueil et l'accompagnement des personnes allophones

en situation de migration. Ainsi, pour des raisons autant d'équité que d'efficacité, des recommandations ont été élaborées dans ce sens (Charte Sociale Européenne, Code de Santé Publique, Code de l'action sociale et des familles, Haute Autorité de Santé. Ce DU a reçu 34 candidatures de toute la France, 24 stagiaires ont été sélectionnés et sont en formation. Ce DU a par ailleurs reçu le soutien de la Métropole de Lyon. Au total 17 langues sont concernées (dont le peuhl, soussou, zaghawa, russe, béria, tchadien, hébreu, turc...).

Depuis 2016¹ au SCFC, un **accompagnement** à la mise en place de **l'approche par compétences** se poursuit sur les diplômes professionnalisants (master et LP) notamment dans le cadre de l'accréditation et du contrat 2022/2027. Ainsi de nombreux ateliers adressés aux équipes pédagogiques des masters ont été proposés et suivis. Ils permettaient de sensibiliser les enseignants à l'APC, de travailler la question du profil de sortie des étudiants pour une meilleure adéquation formation/ diplomation/ insertion professionnelle et enfin de commencer à évoquer les questions de modularisation et ingénierie de certification pour les diplômés souhaitant développer une offre FC. 10 ateliers ont été mis en place (suivis de 5 ateliers « Debrief » pour répondre aux questions tout azimut). Ainsi, 103 enseignants-chercheurs se sont inscrits et ont pu bénéficier de cette sensibilisation collective, aidés d'un Kit et ressources à disposition.

Ateliers APC « classique » Accréditation masters Format 3h et/ ou Debrief 1h	7	Déc. 2020 à juillet 2021	86	Responsables mention/parcours master et/ou EC du master / Qques responsables de LP
Ateliers APC « alternance » Accréditation masters	3	Déc. 2020 à juillet 2021	17	Responsables mention/parcours master et/ou EC du master / Qques responsables de LP

Dans la dynamique instaurée par l'Université de développer l'alternance renforcée par la création du CFA Lyon2, le SCFC a organisé des ateliers pour **accompagner les responsables de diplômes de Masters et LP au développement de l'alternance**. Ils leur permettaient de mesurer les impacts de l'alternance sur leur dispositif pédagogique et de proposer des maquettes pédagogiques en lien avec les obligations de l'alternance. Ainsi, 11 ateliers ont été proposés (de 3h ou d'1h), 38 enseignants chercheurs ont participé à ces ateliers. A ce jour, nous avons compté 25 projets de formation qui potentiellement souhaiteraient accueillir des alternants en 2022 ou en 2023 (formations mixtes pour la plupart, accueillant tous types de publics : étudiant FI, apprenti FI, stagiaire de la FC en contrat de professionnalisation et stagiaire FC). En cette fin d'année, 11 projets ont été confirmés pour 2022, 2 reportés pour 2023 et les autres en attente de confirmation.

	Langues	Icom	Ispéf	Seg	Droit	T&T	Psych	Ietl	Assp	Lesla	Total
Master	2	6	2	3	2	2	2	1	1	0	21
LP		2	1			1					4

Pour finir, le SCFC participe à maintenir **et développer les partenariats notamment avec les prescripteurs** : pôle emploi, APEC, Transition Pro, Région, DREETS, VIA COMPETENCES la plateforme des certificateurs ... en organisant des réunions collectives ou de séances de formation avec tous les acteurs concernés et en participant aux réunions régionales techniques organisées par le réseau FCU ou par les prescripteurs eux-mêmes et aux groupes de travail UDL.

¹ Un bilan est disponible au SCFC sur l'APC et les démarches réalisées au SCFC depuis 3 ans à Lyon 2

Il poursuit ses rencontres avec les différents OPCA ou branches professionnelles afin de favoriser la visibilité de l'Établissement et de valoriser son offre de formation.

Dans le cadre de la charte de partenariat avec la Plateforme des Certificateurs VAE/AURA nous participons à la promotion de la VAE et des projets collectifs de VAE. A ce titre, nous avons, dans le cadre de 2 projets « Expérience sans frontières » porté par le GIPAL -DAVA de Lyon et « Jeunes » porté par Elycoop, évalué les parcours des publics bénéficiaires (10 parcours) afin d'identifier des certifications en adéquation avec leur projet et proposer des pistes d'orientation pour favoriser leur insertion professionnelle.

Via Compétences accompagne l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'orientation, de la formation et de l'emploi et met en place un observatoire régional des parcours VAE à la demande du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) Auvergne-Rhône-Alpes.

Le SCFC/Cellule VAE participe à un nouveau projet dont l'objectif est d'analyser le parcours VAE, d'identifier les leviers d'amélioration du dispositif et d'ajuster les procédures et les mesures d'appui. Les analyses seront conduites en partenariat avec les pouvoirs publics, l'ensemble des professionnels et experts de la VAE en région.

L'objectif opérationnel de cette étude de suivi des parcours VAE est de participer à la construction d'une base de données consolidée des parcours VAE à partir d'une fusion des données individuelles collectées auprès des organismes certificateurs participant au projet. Nous signerons prochainement une convention avec Via Compétences qui fixera nos engagements respectifs.

DEVELOPPEMENT D'OUTILS STRUCTURANTS

La loi sur « la liberté de choisir son avenir professionnel » (loi du 5 Septembre 2018) a donné de nouveaux droits aux individus pour leur permettre de choisir leur vie professionnelle tout au long de leur carrière.

L'application EDOF (Espace Dédié aux Organismes de Formation) : plateforme d'achat de la formation permettant de financer la formation dans le cadre du CPF a été ouverte au public en Novembre 2019. Cette plateforme permet à tout salarié de mobiliser son CPF pour financer une formation certifiée (RNCP ou RS), en accédant à l'ensemble de l'offre de formation éligible et publiée par les Établissements.

Dès l'ouverture de la plateforme, Le SCFC a instruit ce dossier et à fait le choix de publier uniquement dans un premier temps les parcours aménagés accueillant le maximum de Stagiaires FC ou spécifiques à la FC (ICOM, ASSP, SEG, ISPEF, IUT, LESLA, Psycho, Langues) soit une douzaine de parcours et le dispositif VAE. En 2020/21, le SCFC a été renforcé afin de rendre plus visible notre offre de formation continue sur EDOF et d'assurer un financement de la formation par le CPF, qui est devenu le dispositif de financement incontournable de la Formation Continue.

Les responsables pédagogiques ont ainsi été accompagnés par le SCFC dans la publication de leur offre. Les formations ont été priorisées en fonction de nombre de candidats accueillis sur les 3 dernières années, du DU inscrit au Répertoire spécifiques récemment au niveau master soit un total de 127 formations.

⇒ Le travail d'accompagnement du SCFC a ainsi généré une croissance des candidats mobilisant leur CPF de plus de 7 % et des recettes de plus de 86 % via ce dispositif (de 287 940 € en 20/21 à 537 055 € en 21/22).

Le déploiement de FCA Manager a été initié en janvier en 2020 par la mise en place d'une équipe projet (DSI, SAMS, SCFC)

Au premier semestre 2020, le SCFC en lien avec la DSI et le SAMS a paramétré les différentes bases (test, préproduction et production), procédé aux différents tests et rédigé un support de formation commun aux différents dispositifs. Des séances de formation à l'outil ont également été animées en 2020/21, au total 6 ateliers collectifs associant LESLA et l'Institut de Psychologie et 6 formations individuelles.

Le SCFC a finalisé en collaboration avec le SAMS, le SESAP et la DSI **les process d'inscription** dématérialisés. L'ensemble des campagnes de recrutement en FC sont ouvertes sur e-candidat.

Les stagiaires relevant de la FC sont désormais tous identifiés grâce à un court questionnaire (5 items) d'auto-détermination et recensés sur e-candidat.

La saisie par les UFR, et la validation par les services de formation continue de l'avis favorable FC permet au public formation continue d'accéder directement à l'IA Web (l'inscription administrative), d'acquitter les droits nationaux paiement et de déposer les pièces justificatives en ligne, sans s'acquitter de la CVEC.

Des process d'organisation et des formations courtes ont été mises en place pour les UFR qui avaient participé au groupe de travail et le SCFC.

Ces process permettent par ailleurs de rationaliser les procédures de paiement.

Conjointement avec la DAF, Direction Administrative et Financière, des ateliers de sensibilisation à la prise en main de la **matrice financière** ont été réalisés. Cette matrice permet de prendre conscience des coûts complets de chaque formation, de prendre connaissance de la part obligatoirement autofinancée par l'alternance et pour les DU, de fixer un Tarif réaliste en lien avec le marché. 35 personnes y ont participé (RAF et responsables de diplômés). 6 ateliers ont eu lieu.

Pour répondre à l'obligation de **mise en place d'une comptabilité analytique** et séparée dans le cadre du CFA, le SCFC et la DAF ont travaillé en lien étroit pour répondre aux remontées des données dans le cadre de la comptabilité analytique auprès de France Compétences.

Le CFA s'est constitué une **base de données** pour répondre à ses missions d'insertion professionnelle et favoriser la mise en relation entre ses partenaires du monde socio-économique et les alternants. En Mars 2021, il a organisé son premier forum alternance virtuel associant une quinzaine d'entreprises.

ACCOMPAGNEMENT DES CANDIDATS

Le pôle constate une croissance constante des demandes de **conseils en VAE et reprise d'études** (1000 en 2021 contre 820 en 2020 soit 22 % d'augmentation) de même qu'une augmentation des participants aux réunions d'informations collectives mensuelles VAE (179 en 2021 contre 127 en 2020 et 86 en 2019).

Cette progression semble liée à une prise en charge plus importante des financeurs (Pôle Emploi, APEC, OPCO Caisse des Dépôts, employeurs) et à un besoin de reconversion et/ou maintien dans l'emploi, de reconnaissance des acquis professionnels des salariés/demandeurs d'emploi qui s'est accentué avec la crise COVID.

Parmi ces demandes, certaines sont orientées vers des reprises d'études : dispositifs aménagés ou des parcours en présentiel ou encore vers d'autres certificateurs... les demandes de faisabilité en VAE ne pouvant aboutir faute d'une expérience suffisante ou d'acquis professionnels qui ne sont pas en adéquation avec les compétences attestées du diplôme visé, mais également de la méconnaissance du dispositif de VAE (modalités pédagogiques, durée de l'accompagnement, travail en autonomie...) qui peut dissuader les candidats...

60 études de recevabilité ont été cependant instruites en 2021 (contre 46 en 2020) dont 80% étaient favorables et 18% ont été redirigées vers des dispositifs proposant des aménagements du régime général des études : formation en cours d'emploi, FOAD, formations spécifiques, ou vers d'autres certificateurs.

30 jurys ont été organisés cette année dont 27 validations totales (contre 39 jurys en 2020 dont 29 validations totales). Une quinzaine de jurys sont en préparation sur le premier semestre 2022.

L'organisation des jurys s'est adaptée à la situation sanitaire :

Initialement 45 jurys étaient en effet programmés et 15 ont été reportées faute de disponibilités des enseignants chercheurs (adaptation des cours en distanciel) ou de difficultés dans la préparation des jurys dans certains secteurs.

De nouvelles modalités d'organisation des jurys sont désormais proposés au choix pour tenir compte de l'éloignement des candidats : présentiel ou visioconférence.

Le pôle et les services déconcentrés (LESLA, Institut de PSYCHOLOGIE, IUT) ont accompagné au total près de 4000 candidats **en formation continue** en reprises d'études, diplôme universitaire, formations courtes ou encore dans le cadre de VAE. Près de 800 candidats ont ainsi été diplômés dans le cadre de la FTLV. Depuis 2019, les effectifs sont relativement stables en FC, on remarque cependant un fléchissement en 2021 lié à la crise COVID et une baisse des effectifs en formation courtes (langues, psychologie).

Sur ces 2 dernières années, le Master en Ergonomie connaît une attractivité importante et avec la crise COVID, on constate un engouement pour les dispositifs de formation à distance notamment en Master 2 en Sciences de l'Éducation.

Le **CFA** qui accueillait déjà 6 formations en apprentissage, a accueilli en Septembre 2021 une nouvelle formation en alternance, le Master Tourisme.

Il est chargé de gérer les formations en alternance (y compris les formations en contrat de professionnalisation) soit près de 160 candidats.

Entre 2020 et 2021, les effectifs gérés par le CFA ont cru de 17 %.

Il accueillera d'ici 2022, plus d'une vingtaine de nouvelles formations en alternance et va doubler ses effectifs alternants, il gèrera près d'un tiers des alternants de l'Université (ces derniers étant gérés par des CFA partenaires comme Formasup, ou de branche par exemple, l'ES Banque). Le nombre d'alternants à l'échelle de l'Université devrait s'élever d'ici 2022 à 1000 à l'échelle de l'Université.

Pour finir,

En 2021, avec la mise en place de la nouvelle équipe présidentielle, le Vice-Président en charge de la FTLV en lien avec le SCFC a entrepris de mettre en place son conseil consultatif. Le premier conseil sera institué en Décembre 2021.

Un conseil de CFA est également en cours de constitution.

Le SCFC sous l'impulsion de son Vice-Président anime des groupes de travail en interne de l'Établissement, il anime par exemple un groupe de travail VAE composé de représentants de l'IUT et d'un représentant des UFR (l'IETL). La volonté est d'harmoniser et échanger sur les pratiques, de faire évoluer ses outils, d'élaborer de nouvelles procédures spécifiques (VAE Doctorat/DRED, VAE MAAPT/UFR LESLA) ou de faire évoluer des procédures existantes (DUMI avec le CFMI/UFR LESLA, licence Professionnelle guide conférencier-médiateur culturel avec l'UFR Temps et Territoires), de développer des projets avec des partenaires régionaux.

PISTES D'ACTION 2022

- Poursuite du développement de l'Alternance
- VAE collective
- clarification et Certification des DU
- Développement des formations courtes adossées à la recherche
- Élaboration de la stratégie de communication (interne et externe) de l'offre de formation continue de

ANNEXES

ANNEXE 1 : Extrait du BPF

ANNEXE 2 : BILAN 2020 (source BPF, comptes financiers consolidés)

<i>UNIVERSITE LYON 2</i>	
Recettes Formation Continue 2019	
<i>Financement OPCO</i>	694 909
<i>Alternance</i>	3 134 403
<i>CPF</i>	141 897
<i>Plan de développement des compétences</i>	35 487
<i>Financement Entreprises</i>	432 270
<i>Pouvoirs publics</i>	411 517
<i>Financements individuels</i>	1 056 356
<i>Autres</i>	25 980
Dont SCFCA	
Recettes Formation Continue 2020	5 932 819

Nombre de stagiaires Formation professionnelle Université Lyon 2: 3612 dont 1146 sont gérés par le SCFC

ANNEXE 2 : EQUIPE

Directrice : Florence FEUTRIE

Chargée de mission Ingénierie Développement : Aude PETIGNIER

Responsable du pôle Accueil, Conseil, Gestion : Ghislaine FERNANDEZ

Chargées de mission Ingénierie de Certification, Conseil FC et VAE : Lucie RICHE, ISABELLE SEUX

Référents administratifs, financiers, métier : Thibault DUPERRON-SEILLAC, Marie Chrystelle EDJA, Floriane HENRY, Nathalie OLLAGNIER, Eve ROTHBERG,

Responsable du pôle Alternance : en cours de recrutement

Référente administrative, financière : Gaelle DOUTRE